



**Mémoire présenté à**  
Commission indépendante  
sur les caribous forestiers et montagnards

**Par**  
Fédération des pourvoiries du Québec

**Mai 2022**

## **La FPQ**

La Fédération des pourvoiries du Québec (FPQ) est un organisme à but non lucratif reconnu par le gouvernement du Québec, qui regroupe 330 pourvoiries ayant en commun un profond attachement à la nature québécoise et le désir de la mettre en valeur, tout en favorisant son accès au public.

La contribution économique directe des 575 pourvoiries du Québec est estimée à 250 millions de dollars par année. Elles ont été fréquentées par plus de 510 000 personnes et de ce nombre, près de 20 % sont des non-résidents. Pour accueillir leur clientèle, les pourvoiries du Québec ont mis à leur disposition près de 30 000 places dans plus de 4 500 unités d'hébergement, ce qui en fait le plus grand réseau d'hébergement en milieu naturel au Québec.

Outre leur importance indéniable sur le plan touristique et leur apport économique pour les populations des régions, les pourvoiries constituent une porte d'accès privilégiée à la nature québécoise. En effet, beaucoup de citoyens ne possèdent pas l'équipement requis pour séjourner en forêt ou pour pratiquer des activités de plein air comme la chasse ou la pêche. L'encadrement personnalisé, l'expertise et le contexte sécuritaire offerts par les pourvoyeurs permettent à la population de se connecter avec la nature et les vastes espaces du Québec, une caractéristique qui définit notre territoire et teinte notre culture.

## **Caribou montagnard**

D'entrée de jeu nous désirons distinguer le caribou montagnard de la Gaspésie du caribou forestier. Pour le caribou montagnard, des mesures draconiennes doivent être envisagées sans délai. Aucun retour possible pour cette dernière harde déjà à la limite de la viabilité potentielle. Il n'y a cependant pas de pourvoiries dans ce secteur et notre influence directe est donc limitée.

## **Caribou forestier, hordes isolées**

La FPQ déplore que les actions aient été insuffisantes pour assurer le maintien et la survie de certaines hordes isolées d'un grand mammifère aussi représentatif de l'état des forêts que le caribou forestier. La mise en enclos ne pourra vraisemblablement pas assurer la survie de ces hordes. Sans plans de réintroduction de l'espèce pour reconstruire des populations viables, tant en termes de quantité d'individus que possiblement de diversité génétique, les perspectives d'avenir sont plutôt sombres. Trop peu trop tard à notre humble avis, et il faut en tirer une leçon. Cela ne veut pas dire qu'il faille abandonner l'idée de recréer un habitat propice dans ces secteurs, ou même dans d'autres zones autrefois fréquentées à plus grande échelle. Il s'agit plutôt d'un constat d'échec de notre société face à notre gestion passée et un avertissement, voire une leçon, pour le futur. Le livre doit ainsi être ouvert et ne pas se limiter à parler d'habitat actuel, mais bien parler du futur de nos forêts et de leur capacité à recevoir des populations viables. Une occasion de traiter des opportunités et enjeux que l'aménagement du territoire forestier représente pour toutes les espèces, incluant les humains.

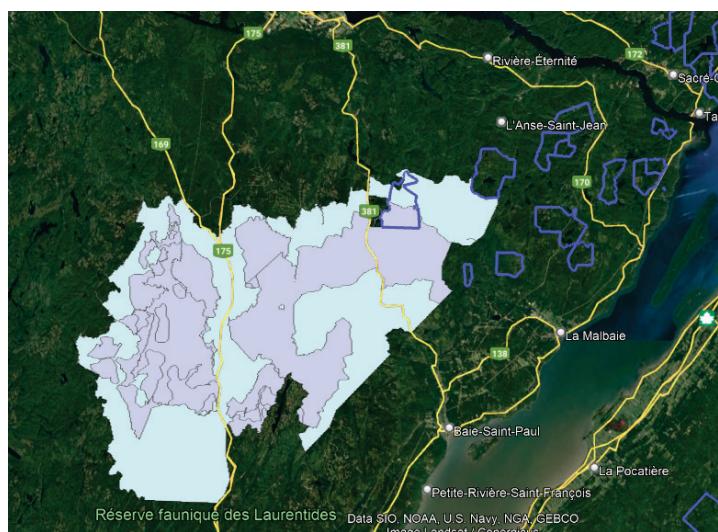
## Caribou forestier

En tant qu'acteur du milieu faunique, les pourvoiries ne peuvent que demander au gouvernement de mettre en place des mesures à la hauteur de la situation pour protéger les habitats les plus à même d'assurer la survie de l'espèce. Il est clair que la disparition du caribou forestier tout comme le caribou montagnard n'est pas une avenue envisageable dans une province aussi fière de ses forêts et de la gestion durable qu'elle mentionne faire de ce patrimoine collectif. Des actions doivent être prises rapidement pour en assurer la survie à long terme.

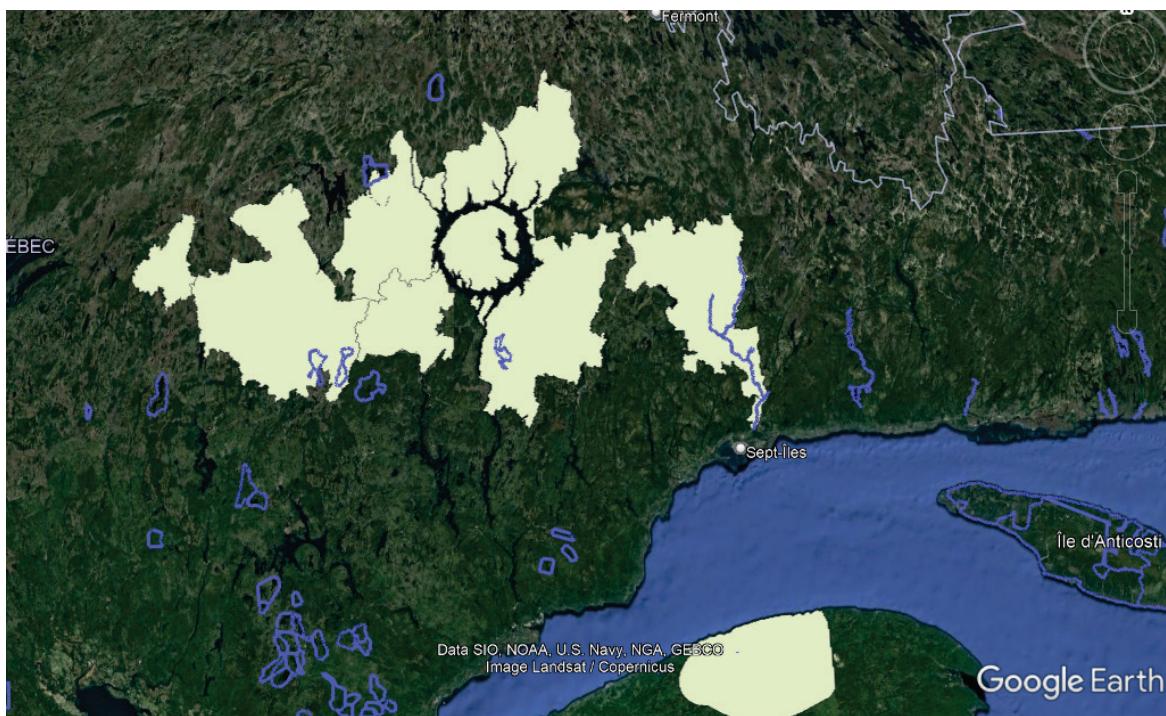
Les pourvoiries représentent de petites zones sur le territoire qui sont réparties un peu partout au Québec, du nord au sud, et de l'est à l'ouest. La grande majorité des pourvoiries ne sont pas localisées dans les zones d'études ou de fréquentation actuelle du caribou forestier. Mais certaines pourvoiries cohabitent avec cette espèce depuis plus de cent ans. Mis ensemble, leurs territoires peuvent être considérés comme une composante plus significative pour la qualité des aires fréquentées. Les pourvoyeurs les plus directement concernés ont d'ailleurs adapté leurs pratiques pour en limiter les impacts. Que ce soit par l'encadrement des activités sur le territoire, la sensibilisation des différents utilisateurs ou encore la défense et la protection des milieux forestiers, les pourvoiries agissent depuis longtemps pour protéger le milieu naturel dont dépendent les différentes espèces fauniques sur les territoires qu'ils mettent en valeur. Ils vivent sur le territoire, ils sont des témoins directs des changements qui y surviennent, incluant la présence du caribou forestier. Être présent sur le territoire pour le surveiller, le protéger, y encadrer les activités et y détecter les changements représente plusieurs avantages. Les histoires sont nombreuses sur les observations récurrentes du caribou forestier, les variations des niveaux de prédation, les impacts sur leurs habitudes lors des changements plus permanents comme l'arrivée de chemins et de coupes, etc.

Les figures suivantes permettent de visualiser les baux de pourvoiries à droits exclusifs (encadrés en bleu foncé) sur le territoire par rapport à différents scénarios rendus disponibles par la commission. Les contrastes de couleur des massifs représentent les scénarios mis en complément.

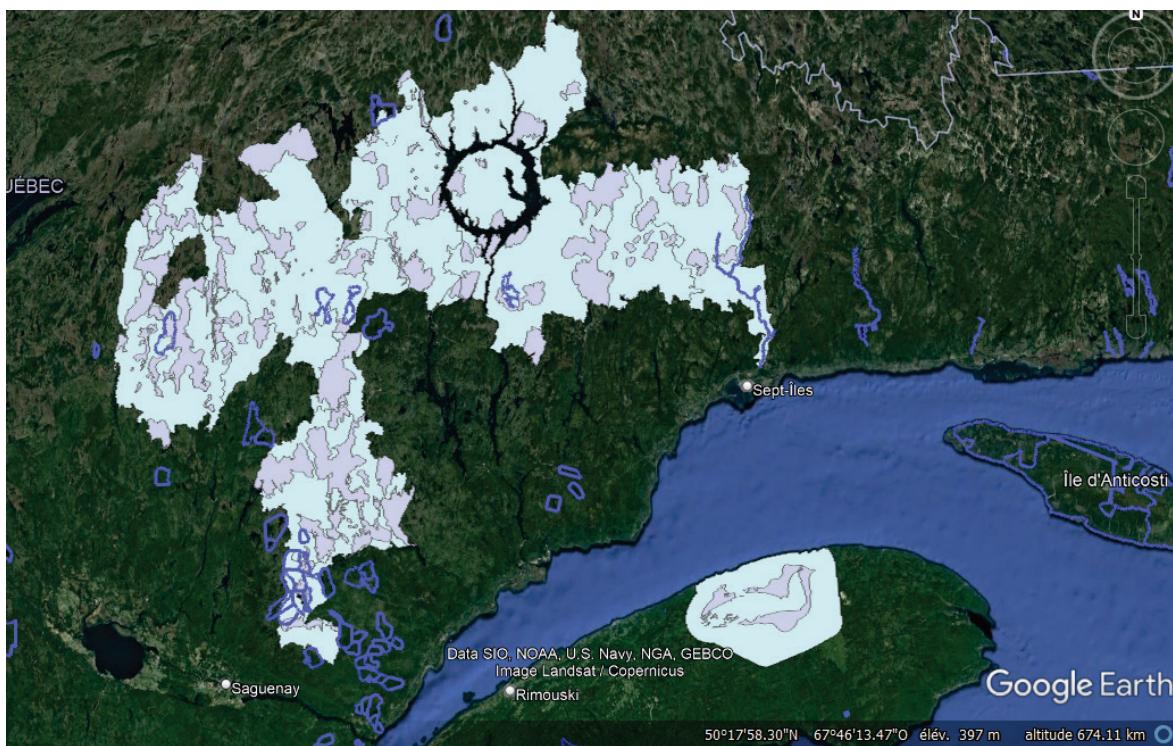
**Fig. 1 Scénario consultatif révisé et pourvoiries : Charlevoix**



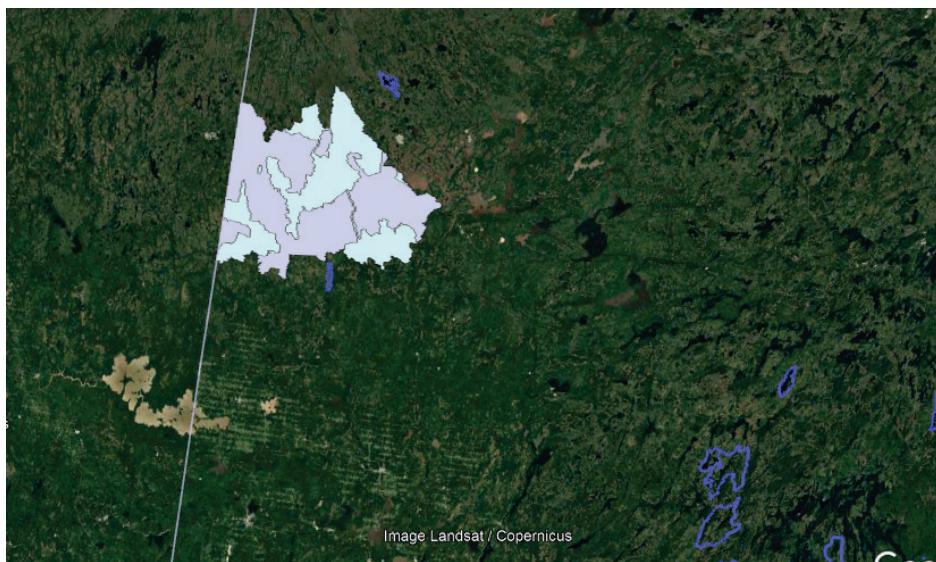
**Fig. 2 Scénario Sans impact additionnel et pourvoiries : SLSJ-Côte-Nord**



**Fig. 3 Scénario consultatif révisé et pourvoiries : SLSJ-Côte-Nord**



**Fig. 4 et 5 Abitibi-Témiscamingue et pourvoiries : Scénario consultatif révisé**



## **Caribou forestier, foresterie et pourvoirie**

La raison d'être des pourvoiries, c'est la nature. La forêt et la faune c'est ce qu'ils mettent en valeur en permettant aux Québécois de découvrir notre patrimoine collectif de façon bien organisée et encadrée. Les pourvoyeurs n'ont pas d'influence et ne sont présents que sur des fragments de l'habitat du caribou forestier. Mais ils sont conscients que ces petites portions de territoires contribuent au maintien de l'espèce. Dans de rares cas, l'agglomération de pourvoiries peut cependant représenter une opportunité d'influence de la structure forestière plus importante. Les pourvoyeurs concernés n'ont pas cherché à favoriser l'habitat d'espèces vedettes comme l'orignal au détriment de l'habitat du caribou dans leurs échanges avec l'industrie forestière. Contribuer à la survie de l'espèce en s'assurant de protéger les forêts de chacun des territoires de pourvoiries est leur position. Aménager les pourvoiries de façon durable, en y maintenant en tout temps des forêts représentatives des forêts naturelles est donc souhaité. Cette façon de contribuer à l'effort collectif nécessaire pour couvrir les immenses domaines vitaux de cette espèce a toujours été l'avenue privilégiée. L'aménagement forestier est d'ailleurs arrivé après les pourvoiries dans de nombreux cas, et il serait évidemment envisageable de maintenir les territoires n'ayant jamais fait l'objet de récolte dans leur état forestier actuel.

La FPQ est cependant inquiète de voir que les solutions envisagées ne visent qu'à limiter les impacts sur la possibilité forestière et semblent tenir peu compte des autres impacts forestiers potentiels associés à l'ajout de mesures aussi drastiques. Pour nous, les solutions sur la table pouvant aller jusqu'à mettre sous cloche de verre certains secteurs sans générer d'impacts sur la possibilité forestière impliquent avant tout de limiter la marge de manœuvre actuelle au niveau de la répartition de la récolte. La latitude actuelle, particulièrement sur la Côte-Nord, permettait de conserver une certaine paix sociale sur les pourvoiries situées à l'extérieur des zones visées pour le caribou. Déplacer des coupes forestières pourrait faire en sorte de les concentrer sur d'autres sites sensibles actuellement non protégés comme les pourvoiries **ce qui ne serait pas acceptable**. Il est essentiel de bien aménager la forêt, et d'attribuer les bois de façon à ne pas simplement chercher à tenter de régler un problème d'aménagement forestier en en créant un autre de plus. Dans ce contexte, il est plus important que jamais que le MFFP garantisse que les emplois et l'activité économique des pourvoiries ne soient pas sacrifiés pour éviter aveuglément de créer des impacts sur le secteur forestier. Les pourvoyeurs font une gestion prudente et responsable de la faune sur leur territoire, mais le milieu forestier qui l'abrite, et qui fait partie intégrante d'une expérience en milieu naturel, est essentiel et doit être maintenu. Comme les territoires sont petits, ils sont très vulnérables. Le MFFP doit démontrer qu'il est vraiment en mesure de gérer le territoire de façon responsable en assurant que les différents territoires de pourvoiries pourront encore être aménagés selon une approche forestière durable pour chacune d'entre elles. La détermination des volumes disponibles et les affirmations tout azimut sur les impacts des différents plans doivent en tenir compte, car on ne parle plus seulement de caribou et de mètre cube à transformer, mais bien du territoire public et de la capacité du gouvernement à en assurer une gestion responsable. Tous les acteurs du territoire devront prendre des mesures pour y arriver, les forestiers inclus. Nous sommes convaincus qu'ils sont prêts à le faire, il en va potentiellement de leur accès aux marchés internationaux. Mais considérer un seul secteur d'activités économiques dans les analyses, comme si les autres étaient négligeables ou illégitimes, ne peut que mener à de nouvelles confrontations et nuire à l'image du secteur forestier et aux travailleurs, faute de vision responsable et intégrée des décideurs. Les pourvoiries veulent faire leur part, mais ne peuvent accepter de faire les frais des décisions et actions des autres. Nous demandons que des mesures soient adoptées immédiatement pour assurer que toutes les pourvoiries impactées par les modifications aux

règles applicables dans les UA, soient aménagées de façon durable, dans et hors zones caribous, quelles qu'elles soient.

Nous demandons donc à la commission de ne pas limiter ses recommandations aux zones caribous ou au secteur forestier, mais bien à l'ensemble des zones forestières (UA) touchées. Il faut assurer que les stratégies et les évaluations seront basées sur le fait de maintenir des structures forestières sur tous les territoires de pourvoiries permettant d'y assurer un aménagement forestier durable et une plus grande résilience face aux défis futurs de changements et d'extrêmes climatiques prévisibles.

En ce qui nous concerne, notre contribution à la survie et la réintroduction de l'espèce à la hauteur de notre capacité d'action ne fait pas de doutes. De voir que même l'un des rares grands mammifères de la province peut être menacé de disparition nous fait prendre conscience de l'importance de protéger nos milieux naturels et nos forêts. Si l'on n'est pas en mesure de protéger ce qui est évident à nos yeux, il est légitime de se questionner sur nos impacts réels. Imiter réellement la nature, pas seulement les grandes perturbations naturelles comme les feux semble tout indiqué à nos yeux, surtout en milieu spécifique comme les pourvoiries. C'est d'ailleurs ce à quoi nous nous référerons désormais sur chacun des territoires qui nous été confiés.

Nous vous remercions de l'attention portée à la présente et vous souhaitons la meilleure des chances dans la poursuite de votre mandat.